CHAMPIONNAT DU LOT D'ECHECS INDIVIDUEL DES JEUNES 2026/2027

Règlement

Article 1

Le **Comité du Lot des Echecs** organise les samedi 14 et dimanche 15 novembre 2026 à la Salle des Fêtes Espace Maurice Faure rue de la République 46220 Prayssac, le **Championnat du Lot individuel des jeunes 2026**.
Les compétitions de U12 à U20 auront lieu les samedi 14 et dimanche 15 novembre 2026.
Les compétitions U08 et U10 auront lieu **uniquement** dimanche 15 novembre 2026.

Le responsable de la compétition est le Président du Comité (ou le responsable jeune du comité si absent).

Le règlement du Championnat de France des jeunes de la Fédération Française des Echecs est la référence.

Article 2

Le championnat est ouvert gratuitement à tous joueurs et joueuses licenciés A dans un club du département du Lot.

Un joueur ou une joueuse sans club pourra prendre une licence sur place.

Les inscriptions sont à envoyer au président du comité par courriel cdje46@gmail.com ou par téléphone au 06 66 66 16 57.

La première ronde débute à 10 h.

Article 3

La compétition se déroulera en un **tournoi mixte** au système suisse en 6 rondes s'il y a plus de 6 joueurs, en toutes rondes s'il y a 6 ou 5 joueurs, ou en match aller-retour s'il y a 4, 3 ou 2 joueurs.

La cadence est de 50 min + 10 s/c pour les catégories de U12 à U20.

La cadence est de 25 min + 5 s/c pour les catégories U08 et U10.

Les points d'exempt sont comptabilisés dans le total des points.

Article 4

Dans chaque catégorie, sera déclaré **Champion du Lot** ou **Championne du Lot**, le joueur ou la joueuse qui aura obtenu le plus grand nombre de points à l'issue des rondes.
Le classement final sera établi au nombre de points, une victoire valant 1 point, une nulle 1⁄2 point et une défaite 0 point.
En cas d'ex aequo les départages se feront sur l'échiquier (sauf pour les U20 : 1-Buchholz tronqué 2-Bucholtz 3-Performance).
Les départages sur l'échiquier se dérouleront conformément à la préconisation du règlement générale du championnat de France jeune.

Article 5
Qualification pour le championnat régional

C'est la grille de résultats qui détermine les qualifiés. Les U18, U18F, U20 et U20F sont qualifiés d'office. Dans les autres catégories, pour être qualifié, un joueur doit obtenir un nombre de points dépendant du nombre de rondes (cf Article 3) à jouer, borné par un minimum et un maximum.
Au cas où les bornes minimum ou maximum ne sont pas respectées, les qualifiés seront déterminés par le classement.
Les ex-aequo seront départagés par : 1-Buchholz tronqué 2-Bucholtz 3-Performance pour les tournois suisses, et 1. Sonneborn-Berger 2.Koya pour les toutes rondes.

Catégorie	**U08**	**U10**	**U12**	**U14**	**U16**
Max Mixtes	8	10	12	11	12
Min Mixtes	2	2	2	3	2
Max Féminines	5	6	10	6	8
Min Féminines	2	2	4	2	3

Nombre de rondes	**4**	**5**	**6**
Points Mixtes	3	3,5	4
Points Féminines	2	2,5	3

Le championnat d'Occitanie aura lieu à 'Espace Jacques Brel 11210 Port-la-Nouvelle, du mardi 16 février 2027 au samedi 20 février 2027.

Article 6
Tout litige non prévu par le présent règlement sera jugé par une commission de 3 responsables du comité désignés en début de tournoi.

Article 7
Une remise des prix aura lieu à la fin de la compétition vers 17 h 30.

Le 19 octobre 2026,

Vincent DENIS
Président du comité du Lot

